

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS

POJNT FOCAL NATIONAL DE LA CBD

EXPERIENCE EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La conservation de la diversité biologique fait partie des priorités nationales de la République de Guinée.

Les raisons liées à cela sont multiples : i) la nécessité de préserver son potentiel national en diversité biologique qui fait partie des 34 hotspots de la biodiversité reconnus par WWF et UICN ; ii) l'importance vitale des ressources naturelles pour les populations (alimentation, sante, habitation, etc.) ; iii) l'engagement du pays aux accords multilatéraux en matière d'environnement ; iv) la ratification de plusieurs instruments juridiques (législatifs et règlementaires) ; v) la mise en œuvre au niveau national des stratégies et plans d'actions adoptés, etc.

Au regard de ces dispositions, des mécanismes de mobilisation des ressources au national ont été mis en œuvre depuis la signature et la ratification de la CBD par la Guinée en 1992 et 1993 respectivement.

Ces mécanismes de mobilisation des ressources reposent sur les échelles qui suivent :

1. Echelle nationale (pays)

1.1 Sources habituelles

- Mobilisation de ressources locales auprès du ministère du plan pour le compte du budget national de développement (BND) pour les actions de conservation
- Mobilisation de ressources locales auprès au budget général de l'Etat pour la prise en charge des salaires des cadres et employés de la conservation
- Appuis de projets et programmes environnementaux
- Mobilisation de ressources de façon ponctuelle à travers les dons de bienfaiteurs

1.2 Génération de nouveaux revenus

- Mobilisation de ressources à travers la stratégie nationale de compensation des impacts résiduels (offsets) de l'exploitation minière pour la diversité biologique
- Mobilisation de ressources à travers le plan national de développement économique et social(PNDES) (2006 – 2020) pour le pilier 4 portant sur la gestion durable du capital naturel

2. Echelle sous –régionale et internationale

2.1 Mobilisation de ressources à travers l'organisation de tables rondes des partenaires techniques et financiers pour le financement de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de conservation de la diversité biologique (Stratégies 1992-2010 et 2015-2025):

- *1 table ronde organisée en 1993 pour la mobilisation des ressources en faveur de la stratégie nationale de gestion des aires protégées à travers son programme cadre décennal*
- *1 table ronde en cours de préparation en décembre 2019 pour le financement de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action 2016 – 2025 de conservation de la diversité biologique.*

2.2 Mobilisation des ressources à travers le mécanisme de la REDD+ et du Fonds vers climat (ces mécanismes bien que très porteurs, sont en début de mise en œuvre en Guinée).